

Des rapports dysphoriques au politique à la « moralisation » de la critique sociale.

Jean-Louis Genard

Dans cette contribution, plutôt que d'envisager la question des relations entre enjeux politiques et responsabilités éducatives ou de soin sous l'angle des thématiques politiques montantes (racisme, discriminations, inégalités, communautarisme...), je m'emploierai plutôt à chercher à la saisir sous l'angle de l'évolution des formes de ce que j'appellerais plutôt les évolutions des rapports au politique.

1. La montée des rapports dysphoriques au politique

Plusieurs mouvements ou événements sociaux récents méritent d'être réfléchis sous l'horizon des formes prises aujourd'hui par ce que l'on désigne de manière générale en parlant de « crise ». Parmi ceux-ci, je pense d'une part aux différents mouvements de révolte qui se sont revendiqués plus ou moins explicitement de l'indignation, et d'autre part, aux formes à la fois d'intérêt pour et de rejet du politique qui se sont manifestées lors par exemple des dernières élections présidentielles françaises.

Je suggère de prendre au sérieux et de porter l'attention sur les formes esthétiques (au sens premier du terme, renvoyant à la sensibilité, aux émotions... et non pas au domaine artistique) et expressives dans lesquelles ces mouvements et événements sont apparus, et ont quelquefois pris place au sein de la sphère publique.

Un des éléments frappants se situe dans l'importance qu'y ont pris les affects ou les passions dysphoriques, jusqu'à conduire dans le cas de certains mouvements sociaux à une auto-désignation au travers du concept d'indignation. Et si l'indignation demeure un affect qui pousse à l'action, cette dysphorie a pu tout aussi bien prendre des voies de retrait, comme l'atteste l'augmentation du vote abstentionniste lors de certaines élections récentes.

Une récente analyse du contenu du blog des indignés mettait bien en lumière cette dysphorie. Sans y insister, elle mettait au jour des connotations ou des accentuations qui, à mon sens, méritent d'être réfléchies (Prazuch, 2015). Dans ces blogs, transparaissaient en effet souvent des expressions dénotant le dégoût des formes de domination et singulièrement d'un politique ou de pratiques politiques envisagés de façon englobante. De manière générale, en s'intéressant à ces formes expressives au-delà de cette analyse fine du blog des indignés, et en tournant le regard vers les manifestations expressives liées à la campagne présidentielle française, on ne peut qu'observer à quel point la sémantique du dégoût y occupe une place significative. « C'est à vomir », « ça me fait gerber »...

Le dégoût est un affect spécifique à la fois par sa négativité, mais une négativité qui se traduit par trois dimensions. Tout d'abord, son ancrage dans ce qu'on pourrait appeler une sensibilité corporelle qui, lorsqu'elle cherche à s'exprimer dans le registre langagier, renvoie par exemple à l'écoeurement, au vomissement. Ensuite, en lien avec cet ancrage corporel fort, sa très faible ouverture à l'argumentation, le dégoût laissant d'une certaine

façon « sans voix », sans s'ouvrir à la nécessité d'argumenter, comme si le ressenti corporel en disait assez, et que le débat était clos. Enfin, du coup, s'agissant du rapport au politique dont, précisément, les formes de manifestation renvoient à l'espace public et donc à l'échange d'arguments, ses liens avec ce qu'on pourrait désigner de manière générique en parlant de « découragement », d'épuisement, en insistant sur ce qui dans ces termes insiste d'une part sur une sorte de lassitude, liée fondamentalement à une impuissance, au sentiment que ça ne changera pas... On rappellera ici que les travaux linguistiques s'inscrivant dans la filiation de Greimas ont fait de l'opposition entre euphorie et dysphorie l'axe central permettant de situer les « catégories thymiques », c'est-à-dire les catégories explicitant les dispositions affectives « de base ». Et comme le soulignent Greimas et Courtès, ces dispositions affectives sont celles qui attestent le plus clairement de la « perception qu'a l'homme de son corps » (1979). Une dimension particulièrement sensible si l'on réfléchit aux affects proches du dégoût.

Ces affects dysphoriques se positionnent sur ce que Laurence Kaufmann et Fabienne Malbois appellent « l'arc affectif de l'indignation ». « Dans notre corpus, nous le verrons, les énonciations d'affects relèvent toutes du réseau sémantique de *l'indignation*. Un tel réseau, c'est du moins l'hypothèse que nous défendrons, revêt la forme d'un arc affectif, pragmatiquement et sémiotiquement organisé, qui va des émotions indexées sur le corps, tels le dégoût, l'horreur et la tristesse, à des émotions plus abstraites et aisément universalisables, telle l'indignation » (Kaufmann, Malbois, 2015).

L. Kaufmann et F. Malbois situent donc ainsi sur un continuum d'affects ceux qui, comme le dégoût, présentent une très faible ouverture à la justification, ceux qui, comme l'indignation, sont bien davantage liés à des contenus cognitifs disponibles à l'explicitation, même si leur forme expressive ne s'y prête pas directement. Et, au sein de cet « arc » on pourrait évoquer d'autres affects comme le ressentiment par exemple, sans doute davantage imprégné de raisons que le dégoût, mais moins disponible à l'explicitation de ces raisons que l'indignation parce que, au départ du moins, plus « intériorisé » et, sans doute, comme y insiste Nietzsche, plus rétrospectif, là où l'indignation, par son ouverture, à l'agir serait bien plus prospectif. Ou encore comme la colère, affect sans doute imprégné, comme l'indignation, de raisons mais plus indistinct que celle-ci quant aux objets visés. Celui qui est indigné a directement en tête ce sur quoi ou ceux vers qui porte l'indignation, alors que celui qui est en colère ressent bien sûr l'injustice, l'inadéquation, la souffrance... mais sans que leurs causes et donc la visée de l'accusation ne soient aussi nettes.

Tous ces états dysphoriques sont par ailleurs liés à ce qu'on pourrait appeler une visée ou une intentionnalité « accusatoire », à cette distinction près que cet horizon accusatoire se révèle plus ou moins identifiable. Ainsi, comme nous venons de l'évoquer, la dimension référentielle de l'indignation paraît mieux identifiée (nous sommes indignés par quelque chose que nous pourrions désigner si on nous le demandait) que celle de la colère ou, plus encore, de la rage, affect profondément inscrit dans la corporéité, davantage indistinct quant à ses raisons et ses objets, de sorte que ses manifestations peuvent conduire à des débordements, à des excès dont les objets peuvent paraître sans lien avec ce qui somme toute la motive. Ce déplacement quant aux objets pouvant également être lié à un sentiment d'impuissance, de sorte que la violence se déchaîne sur « ce qui se présente », ce qui est à disposition.

Sans entrer dans le détail, on pourrait d'ailleurs, en plus et à côté de cette spécification de l' « arc affectif » en terme de cognitivité ou d'ouverture à la justification, évoquer une autre spécification qui distinguerait quant à elle des degrés d'intensité. L'irritation est moins intense que la colère, qui l'est elle-même moins que la rage, pour reprendre un terme très souvent utilisé pour décrire et identifier certaines formes d'expressivité dysphoriques, qu'il s'agisse du rap ou des mouvements de révolte dans les « banlieues ». La référence à la « rage » renvoyant précisément à l'excès des formes expressives, à la violence physique dans le cas des banlieues (parmi de nombreux autres Mucchielli, Le Goaziou, 2007), aux violences verbales dans le cas du rap (parmi de nombreux autres, Marcelli, 2016).

Cette ambiance dysphorique se trouve par ailleurs constamment vérifiée par des sondages d'opinion qui redécouvrent sans cesse l'approfondissement de la méfiance à l'égard de la classe politique (Teinturier, 2017). Les récentes élections présidentielles et législatives françaises ont été l'occasion de vérifier cette évolution, que ce soit en faisant de l'indignation morale face aux malversations de différents candidats une des thématiques centrales de la campagne, ou au travers du travail des instituts de sondage qui n'ont cessé de mettre en évidence cette suspicion à l'égard de la politique... Mais peut-être est-ce dans les formes expressives liées aux différents mouvements sociaux (*Indignés, Nuit Debout...*) que ceci transparaît le plus durement. Comme lors des élections françaises, ces manifestations expressives ne témoignent pas nécessairement d'un désintérêt pour la politique, parfois bien au contraire, mais plutôt de ce rapport dysphorique au politique qui conduit à des manifestations expressives où le discours cherche souvent à dire un ressenti fortement étayé corporellement. Ainsi, le 7 mars 2017, en pleine campagne présidentielle, l'hebdomadaire *Le Point* posait à ses lecteurs la question « êtes-vous écoeuré par la politique ? », recueillant près de 24000 réponses, le « oui » l'emportant avec 90,4% des répondants. Un chiffre énorme mais qui somme toute ne fait que confirmer des enquêtes antérieures qui ont par exemple fait apparaître que 77% des français estimaient que la classe politique était corrompue.

L'affaiblissement de l'ouverture à l'argumentation et à la justification constitue ici une dimension essentielle. Par rapport à l'évolution des rapports au politique, il me semble qu'il ne faudrait pas nécessairement l'associer, comme cela vient d'être rappelé, à un désintérêt pour la chose publique mais plutôt comme étant, au niveau cognitif, intrinsèquement lié à un soupçon généralisé à l'égard du politique, de ce qu'on pourrait appeler la « classe politique », dont de multiples sondages et « baromètres » montrent qu'avec le monde médiatique, elle se trouve au plus bas des indices de confiance. Ce qui en effet est caractéristique de l'ensemble de ces affects dysphoriques est que tous sont liés à un processus, une orientation « accusatoires », même si, comme nous y avons insisté, cette visée accusatoire peut demeurer largement latente, voire indistincte. Et se situer à distance de la dénonciation qui ne s'associe quant à elle qu'aux affects à forte dimension cognitive, comme l'indignation.

Il reste cependant que si ces affects dysphoriques portent en eux, à des degrés divers comme on vient de le rappeler, un affaiblissement de l'ouverture à l'argumentation, ces mêmes affects constituent aussi – et il faut y insister – des formes d'apparition dans l'espace public (Kaufmann, Malbois, 2015). voire même une forme profondément montante d'apparition collective dans l'espace public, dont les diverses accentuations, à

des degrés divers, traduiraient un état affectif mêlant divers degrés et figures de mécontentement avec, de manière générale, un sentiment d'impuissance.

Si l'on suit ces hypothèses, la question de la formation politique au sein du système éducatif revient aussi à se poser la question des stratégies pédagogiques à adopter pour travailler la dysphorie ou à partir de la dysphorie. C'est-à-dire dans un contexte où existe un a priori d'impuissance à l'égard du politique mêlé à une fermeture à l'argumentation qui, dans ce contexte, de toute manière « ne sert à rien ».

2. « Système » et « complot » : la mise en discours de la dysphorie

Comme on vient de le voir, les différents affects dysphoriques évoqués précédemment peuvent se distinguer par leur degré d'ouverture à la « propositionnalité ». D'un côté, le dégoût, profondément ancré corporellement et peu ouvert aux exigences de justification et d'argumentation, de l'autre l'indignation bien plus disponible à l'exposition de ses raisons et donc à l'entrée en arguments. Il n'en demeure pas moins que, même lorsqu'ils sont largement étanches à l'exposé de raisons, les affects ne sont toutefois pas « sans raison » et s'appuient sur des cognitions. Ces affects se caractérisent donc par une sorte de contradiction entre ouverture et fermeture, disponibilité et indisponibilité, à la mise en discours. Comme nous l'avons souligné, ce qui les caractérise néanmoins tous, c'est leur relation cognitive, « épistémique », au sentiment d'impuissance, et donc à la modalisation du « ne pas pouvoir ».

Nous avancerions alors une double hypothèse :

a) celle tout d'abord selon laquelle leur éventuelle « mise en agissement » peut tout à fait se caractériser par des choix de cibles à portée « démonstrative », à la hauteur de l'intensité de la dysphorie, mais, au regard de l'impuissance, sans que ne s'imposent de liens évidents avec l'objet de l'insatisfaction (qu'il soit plutôt non identifiable ou plutôt non atteignable). Cette caractéristique est bien analysée dans le texte que Greimas consacre à la colère, à cette réserve près que ces analyses ont pour horizon les relations intersubjectives bien plus que la situation de l'acteur référée aux pouvoirs politiques, économiques, sociaux... : « en cas de colère, écrit-il, le pouvoir-faire, exacerbé, domine entièrement le sujet et passe au faire avant qu'un programme d'action soit définitivement élaboré », et Greimas distingue cette propriété de la colère de ce qui caractériserait par exemple la vengeance qui, elle, va orienter le faire sur la base de liens de causalité établis (Greimas, 1983, 245).

b) Celle ensuite –et c'est elle qui va nous intéresser plus avant- selon laquelle leur « mise en discours », leur « mise en croyance » (Parret, 1986 : 61) risque fort d'entretenir un rapport étroit avec la justification de cette impuissance, et donc avec la dénonciation de causalités qui ont cette caractéristique d'échapper à la prise, mais des causalités agissantes qui ne relèvent donc pas de la fatalité, du destin... L'extraordinaire présence de la référence au « système » dans les dénonciations et positionnements de différents camps politiques durant la campagne présidentielle française en constituerait une illustration¹. L'invocation au « système » se caractérise par une dominante

¹ Voir l'article de l'historien J. Chapoutot dans le Monde du 17 mars 2017: "Que les démagogues cessent

« impersonnelle ». Autrement dit, s'il y a bien des acteurs dans le « système », celui-ci agit plutôt comme un être collectif, possédant ses propres logiques. L'accusation porte plutôt sur un IL, un Lui, éventuellement un Eux (les banquiers, les politiciens, les riches...) mais évoqués de manière relativement indistincte.

Dans cette ligne de réflexion, mais en soulignant alors un déplacement personnalisant dans les formes d'accusation - et sans vouloir accorder à ceci une importance exagérée dans cette contribution- je souhaiterais évoquer très brièvement la montée des thèses complotistes, en particulier parce qu'elles connaissent aujourd'hui un fort écho dans les populations jeunes, lourdement exposées aux réseaux sociaux, et que donc la relation pédagogique s'y trouve très directement confrontée. Ainsi, le journal *Sud-Ouest* titrait récemment « Près d'un jeune Français sur cinq adhérerait à la théorie du complot, les 15-30 ans étant les plus exposés aux discours largement véhiculés par internet »².

Si on peut évidemment s'étonner du succès actuel du registre de ces explications « complotistes », on peut, sans nécessairement y voir une relation de cause à effet, néanmoins souligner l'existence d'une sorte de congruence entre la montée des affects dysphoriques à l'égard du politique sur lesquels je viens d'attirer l'attention et l'argumentaire du complot dès lors notamment que l'on assume, comme je l'ai rappelé, une conception cognitiviste des affects. Comme l'ont notamment montré leurs approches linguistiques, les affects, les émotions, les passions comportent une dimension cognitive et, à suivre les travaux de H. Parret (1986), peuvent être considérés comme des jugements, mais des jugements dont la dimension intensive, performative dirait Parret, recouvrirait en quelque sorte le potentiel propositionnel, le potentiel de mise en discours, ou de mise en raisons. Si la véhémence de la colère ouvre peu à l'échange argumentatif, cela ne veut pas dire qu'elle soit nécessairement « sans raison ». Une telle position placerait donc l'affect, et plus particulièrement certains d'entre eux dont la dimension intensive est forte (la colère, l'amour, la haine... mais aussi le dégoût) vers l'extrémité d'un continuum de potentiel « d'entrée en propositionnalité » allant d'un minimum à un maximum.

Au regard d'une telle conception, le succès du paradigme complotiste peut au moins en partie s'éclairer dans la mesure où il permet en quelque sorte de justifier la sortie ou la non entrée dans le registre de l'échange d'arguments, et cela tout en avançant des raisons. La théorie du complot présente en effet cet extraordinaire avantage à la fois de se situer dans le registre argumentatif mais en permettant à celui qui l'assume d'occuper une position de surplomb par rapport à ses éventuels opposants en les disqualifiant puisque ce qu'ils énoncent obéit en réalité à des logiques cachées qu'ils taisent ou le plus souvent qu'ils ignorent eux-mêmes. Comme le fait remarquer Boltanski, les théories du complot opèrent en quelque sorte une disjonction et un déplacement entre une « réalité » visible que l'on croirait réelle et opérante et la « Réalité » invisible qui est en fait réellement opérante (Boltanski, 2012, 15). Bref, la théorie du complot permet de disqualifier l'opposant au travers d'une critique externe, en s'immunisant soi-même par rapport à la nécessité de justifier. Mais en même temps en accentuant les raisons de l'indignation puisque les causes sont ici rapportées à des intentions malveillantes dont

leurs enfantillages rhétoriques avec la dénonciation du "système" »

² Edition du 9 février 2016, consulté le 24 avril 2017 sur <http://www.sudouest.fr/2016/02/09/pourquoi-la-theorie-du-complot-plait-tant-aux-jeunes-2268858-4699.php>

une des caractéristiques se situe dans la conjugaison de la domination avec le secret, donc avec une soustraction à l'espace public.

Les thèses complotistes présentent en quelque sorte cet avantage non seulement de justifier mais d'entretenir la dysphorie, l'indignation, la colère... en maximisant l'impuissance, puisque à la fois causalité il y a (et avec cette causalité, victimisation de ceux qui sont trompés) et incapacité à les infléchir (puisque les causalités sont occultées, s'opèrent dans le secret, à l'abri).

3. La « moralisation » de la critique sociale

Sans que cela n'ait été à ma connaissance théorisé ainsi, je souhaiterais maintenant attirer l'attention sur une dimension à mon sens extrêmement intéressante de l'évolution des théories critiques. J'opère donc ici un déplacement de la focale du registre des émotions politiques, non plus vers les formes de propositionnalité qui d'une certaine façon donnent corps à la fermeture à l'argumentation, vers celui, très différent, des théories critiques.

Dans un passage de *Rendre la réalité inacceptable*, L. Boltanski évoque très rapidement une différence qu'il repère au niveau de la critique entre la période des années 70 et la période actuelle : « la critique, telle que nous la pratiquions, ne prenait pas prioritairement appui sur l'indignation morale... ni invectives, ni révélations sur les turpitudes des acteurs mis en cause... ni même des mises en scène pathétiques de la souffrance des dominés, ce qui deviendra pourtant, vingt ans plus tard, pratiquement la seule ressource d'une critique aux abois (Boltanski, 2008, 85-86).

Si l'on se penche, en effet, sur l'évolution des théories et positionnements critiques, on peut observer un déplacement extrêmement significatif qui tend à les étayer sur des registres qui accordent aux catégories morales et au registre émotionnel une place centrale, que les théorisations antérieures ne leur accordaient pas (Genard, 2011 ; Genard, 2015a). Sans en refaire un paysage exhaustif, on se convaincra aisément de l'affaiblissement de l'appui des théories critiques sur des concepts à dimension objectivante - exploitation, domination, triomphe de la raison instrumentale- en se souvenant des thèses développées par Boltanski et Chiapello dans *Le nouvel esprit du capitalisme* (1999) à propos du déclin de ce qu'ils ont appelé « la critique sociale » et de la montée parallèle de « la critique artiste », délaissant tendanciellement la thématique à dominante objectivante de l'exploitation pour mettre en avant celle, à dominante davantage subjectivante, de l'aliénation. Mais on pourrait également observer une évolution parallèle des théories critiques de l'école de Francfort en se référant au passage de l'éthique de la discussion chez K.O. Apel (Genard 2003b) et chez J. Habermas pour qui le fondement des théories critiques se construit sous l'horizon de la « situation idéale de parole » (Habermas, 1973), vers les positions défendues par A. Honneth qui tente quant à lui de fonder la critique sociale sur les expériences subjectives du déni de reconnaissance (la reconnaissance étant une catégorie à forte connotation morale, y compris au niveau de l'héritage hégélien revendiqué par Honneth) ou du mépris (Honneth, 2000). On peut ici se rappeler à quel point l'ouvrage de Pierre Bourdieu *La Misère du monde* a pu apparaître comme dissonnant par rapport au reste de l'œuvre, et cela précisément parce qu'il se construisait prioritairement sur l'expression des souffrances sociales des groupes dominés, bien moins que sur l'analyse objectivante des

conditions de la domination. On retrouve d'ailleurs des déplacements très semblables chez des auteurs comme Margalit avec le concept d'indécence (Margalit, 1999), ou encore chez Boltanski avec la place donnée aux « épreuves existentielles » (Boltanski, 2009), ou en évoquant la place prise aujourd'hui par la référence à la souffrance (Dejours, 1998), ou encore à la vulnérabilité (Tronto, 2009)

Sans entrer dans des développements qui dépasseraient les ambitions de cet article, ce sur quoi je souhaiterais attirer l'attention, c'est sur la convergence entre l'évolution des formes théoriques de la critique sociale, et ce que j'ai désigné en parlant d'une montée des rapports dysphoriques au politique. A cet égard, on peut se rappeler le parallélisme temporel de la sortie des ouvrages de Boltanski d'une part sur la critique (2009) où il évoque les « épreuves existentielles » comme forme de base de la critique sociale, donnant une place centrale aux registres faiblement discursifs, esthétiques, à la sensibilité, et de l'autre de l'ouvrage *Rendre la réalité inacceptable* (2008), dans lequel, il insiste sur la nécessité de cultiver l'indignation comme ressort de la critique, et où, à plusieurs reprises, il cherche à articuler sensibilité dysphorique et théorisation, comme en particulier dans la distinction qu'il opère entre pouvoir et domination, la critique de cette dernière relevant du registre théorique, ce que ne présuppose pas celle du premier.

En observant ces théorisations récentes, on est frappé par la place prise par l'enjeu du passage du registre affectuel, émotionnel (souffrance, épreuves existentielles...) vers des registres critiques, étayés argumentativement, et susceptibles de s'ouvrir à des revendications et mouvements sociaux. Cet enjeu est très explicite chez Boltanski lorsqu'il voit dans les « épreuves existentielles » une sorte de degré zéro de la thématization critique, l'enjeu étant alors celui de leur « canalisation » avec d'un côté leur récupération par les structures de domination, et de l'autre leur acheminement ou leur appropriation vers des pratiques de dénonciation et d'engagement critique. Là est clairement l'enjeu : à partir des « souffrances et (des) désirs qu'ils ont éprouvés, et aussi (du) sens moral qu'ils ont mis en pratique pour interpréter ces épreuves et pour chercher à les surmonter en leur donnant une orientation politique, afin de transformer des peines et des rêves en revendications et en attentes. » (Boltanski, 2009, 173). Bien que cela se trouve sans doute moins clairement explicité chez lui, le même enjeu se retrouve chez A. Honneth dans la mesure où, lui aussi, en vient à porter son attention sur des expériences vécues affectuellement –les expériences du mépris– en les considérant comme constituant le fondement de la critique sociale, tout en considérant que celle-ci a à se thématizer discursivement, en particulier pour porter des idéaux émancipateurs plutôt que réactionnaires.

Ce sur quoi nous entendons insister ici porte avant tout sur le déplacement des théories critiques qui, elles aussi, en viennent, comme le remarquait incidemment Boltanski, à porter leur attention sur ce que j'ai identifié au départ en parlant d'affects dysphoriques. Il serait intéressant toutefois d'analyser en profondeur la nature des affects mis en avant par ces différents auteurs. Ainsi, qu'en est-il affectivement de cette expérience du mépris que thématise de manière centrale Honneth. Sans entrer dans le détail, on comprend que pour pouvoir porter un potentiel d'engagement, de lutte sociale... cette expérience doit être vécue dans certains affects plutôt que d'autres. Plutôt la colère que la honte par exemple dans la mesure où la première bien plus que la seconde prédispose à l'engagement dans l'action, à externaliser la dénonciation plutôt qu'à internaliser le tort.

Le passage que j'ai opéré dans cette contribution entre une montée des affects dysphoriques dans le rapport au politique, et les évolutions de la théorie critique vers des registres moraux peut apparaître comme un « grand écart ». La grandeur de celui-ci se trouverait néanmoins affaiblie si on prenait en compte l'extraordinaire montée de l'exigence de moralisation de la vie politique dans les programmes politiques actuels. Une exigence qui d'une certaine façon pourrait apparaître comme une tentative de réponse politique à la montée dysphorique, et donc de sa mise en discours et en programme politique.

4. Questionner l'horizon de l'émancipation

Sous le titre précédent, j'ai attiré l'attention sur le déplacement des appuis de la critique sociale d'un registre que j'ai appelé « objectivant » vers des registres davantage « subjectivants », qu'il s'agisse d'expériences énoncées dans un registre à dominante morale (mépris, indécence...) ou à dominante expérientielle (souffrance...).

Dans ce contexte, la dénonciation s'appuie moins sur la mise en évidence et la compréhension de l'injustice des processus sociaux qu'elle ne trouve sa justification dans des expériences subjectives négatives, intolérables par rapport aux conditions minimales d'une vie acceptable ou d'une « vie bonne ».

Ces glissements méritent à mon sens qu'on s'y arrête parce qu'ils permettent d'attirer l'attention sur une autre évolution des théories critiques, une évolution peut-être plus significative encore. Une évolution portant sur ce qui fut jusqu'ici un des présupposés incontestables des théories critiques, à savoir leurs liens intrinsèques avec un horizon émancipatoire, et pour être plus précis, avec une conception de l'émancipation comme autonomisation.

Penser la réalisation de l'humanité comme arrachement aux contraintes, comme autonomisation s'est en effet imposé comme une évidence de la pensée critique. Que ce soit au sein de l'école de Francfort jusqu'à Apel et Habermas, ou encore chez Bourdieu par exemple, le présupposé sous-jacent aux théories critiques est très généralement que la connaissance des contraintes qui pèsent sur l'acteur se présente comme une condition de son émancipation, et que celle-ci doit se comprendre et s'opérer comme libération des contraintes. Le raisonnement est d'ailleurs le même au niveau de la psychanalyse par exemple : c'est la mise en conscience de l'inconscient qui conditionne le processus de libération. Bref, l'horizon anthropologique de la critique sociale est celui de l'individu autonome.

Or, depuis quelques années maintenant, les choses ont à cet égard commencé à bouger, notamment au travers de la mise en avant des effets pervers potentiels et réels de cet idéal d'autonomie, en particulier lorsqu'il en vient à s'imposer comme contrainte ou comme épreuve.

Sans prétendre – tout au contraire – à l'exhaustivité, je me contenterai d'évoquer quelques exemples de conceptualisations problématisant cet idéal d'autonomie. Les travaux d'Alain Ehrenberg en constituent par exemple une illustration convaincante, en particulier dans son livre *La fatigue d'être soi* dans lequel il montre les liens substantiels entre la montée de l'exigence d'autonomie et de responsabilisation de soi et la montée

des nouvelles psychopathologies, la dépression en particulier (Ehrenberg, 1998). Au niveau de l'analyse des politiques sociales et des transformations de l'Etat, différents travaux montrent les effets destructeurs de la montée de ces mêmes exigences sur l'affaiblissement des protections sociales (Genard, 2003a ; Cantelli, Genard, 2007), sur la multiplication des processus d'exclusion. Dans le même ordre d'idées, les travaux de J. Charles montrent à partir de différents exemples (dispositifs de participation urbanistique, cercles de qualité au sein d'un grand groupe privé, organisation associative promouvant la réparation des vélos par les cyclistes eux-mêmes...) à quel point l'exigence d'autonomie peut devenir pesante et éprouvante pour les acteurs (Charles, 2012). Des analyses de l'évolution des politiques en matière de santé mentale ont également attiré l'attention sur les effets exclusifs qu'a pu générer la montée de l'exigence d'autonomisation sur certaines populations dont, par exemple, les « pronostics » d'autonomisation étaient faibles (De Munck, Genard et alii, 2003)...

Ce qu'ont mis en évidence ces analyses, c'est tout d'abord à quel point lorsqu'il s'impose comme exigence, l'appel à l'autonomie peut devenir une épreuve pour les acteurs et apparaître, paradoxalement, comme une contrainte, parfois insupportable. De nombreux travaux tiennent donc désormais cela pour acquis. On le comprend, l'exigence d'autonomisation pensée comme arrachement au contrainte peut se muer elle-même en contrainte.

Ce que les développements précédents invitaient à penser, c'était – les deux étant liés – d'une part la nature et la profondeur des effets subjectifs de la domination (souffrance mais aussi dégoût...) en relation avec leurs dimensions non seulement « infra-propositionnelles » mais peu disponibles à la mise en discours, et d'autre part les obstacles non pas seulement théoriques mais au contraire pratiques liés à ce processus de mise en discursivité et en engagement, à partir d'états affectifs dysphoriques. La problématisation de l'autonomie qui vient d'être évoquée invite à d'autres orientations réflexives tournant cette fois autour de l'enjeu selon lequel les exigences d'émancipation, ou plutôt, faudrait-il dire, l'émancipation pensée essentiellement comme autonomisation, n'est pas nécessairement une garantie de « vie bonne ».

Les illustrations précédentes portaient essentiellement sur des situations dans lesquelles la pression à l'autonomie était génératrice de souffrance. Sans doute peut-on aller plus loin. Je participais récemment à une journée de réflexion organisée par une haute école bruxelloise, formant notamment du personnel infirmier, journée dont la thématique était « Soins et laïcité »³. Je ne m'étendrai pas ici sur les spécificités de la laïcité à la belge qui se distingue de la laïcité à la française, en particulier dans la mesure où en Belgique, la laïcité est, pour le dire rapidement, un principe de séparation des religions et de l'Etat, mais aussi et en même temps, un « pilier » qui s'est construit parallèlement aux piliers religieux, en particulier le « pilier catholique ». De sorte que, par exemple, il existe dans l'enseignement public, une possibilité de choix pour les étudiants, dès la première année primaire jusque tout au long de l'enseignement secondaire, entre des cours de religion (catholique, protestante, musulmane, juive et anglicane) et un cours de « morale laïque ». Institutionnellement, le « pilier » laïque a revendiqué et obtenu toute une série de droits pensés parallèlement au pilier catholique (des visiteurs de prison, des conseillers laïques...), ou encore que les associations laïques

³ <http://www.he-ferrer.eu/actualites/colloque-soins-et-laicite>

ont mis en place des baptêmes laïques, des mariages laïques, des équivalents laïques des communions....

Cette journée de réflexion a donc été l'occasion pour beaucoup de mettre en avant et de rappeler l'importance de ce qui constituait historiquement un horizon central de l'engagement laïque, en particulier dans le contexte du soin, à savoir l'autonomie, l'auto-détermination, le consentement du patient... Ce qui m'a paru particulièrement intéressant c'est comment l'évidence prôtée à priori à ce référentiel en est venu spontanément à poser question au travers de la confrontation à des cas pratiques rencontrés par les professionnels ou des étudiants en stage. Qu'est-ce en effet que le consentement, quelle en est la portée... dans des situations d'extrême souffrance, de profonde vulnérabilité, ou encore dans des situations de domination ? Rappelons d'ailleurs que les critiques portées par Honneth à Habermas mettaient précisément en avant le fait que si, à un niveau théorique, on pouvait admettre que la « situation idéale de parole » imposait des contraintes de vérité, de justesse normative ou de sincérité, et plaçait les acteurs dans des relations égalitaires, la réalité était en fait tout autre et se construisait autour de rapports de forces, de profonde inégalités donc... ce qui le conduisait à déplacer le fondement de la critique des exigences de l'éthique de la discussion vers des attentes de reconnaissance. De sorte que présupposer, comme c'est le cas dans les situations idéales de parole, une répartition égale de l'autonomie des personnes, tend à oblitérer ce qui est somme toute constitutif de la réalité sociale, à savoir les inégalités, les souffrances, le mépris...

Mais revenons-en à cette journée de réflexion. Une étudiante, d'origine maghrébine, y relevait ainsi le cas d'un père, lui-même maghrébin, exigeant que son épouse qui venait d'accoucher et qui connaissait des problèmes médicaux nécessitant des soins en hôpital revienne néanmoins à la maison pour s'occuper de ses autres enfants, l'épouse donnant à cela son consentement. D'autres exemples sont rapidement venus s'ajouter qui tous en venaient à questionner non pas tellement le référentiel de l'autonomie et, en l'occurrence, du consentement en tant que tel, mais plutôt le monopole qu'il tend à détenir comme horizon de l'émancipation.

Comme je l'ai montré ailleurs (Genard, 2015b), nous assistons progressivement – le tournant s'étant opéré particulièrement à partir du 3^e tiers du siècle dernier- à la fois à une « exaspération » d'une anthropologie qui se penserait exclusivement sous l'horizon de l'autonomie (les pressions à l'autonomie n'ont jamais été aussi pesantes), mais en même temps à sa problématisation et à son affaiblissement au profit d'une anthropologie que j'ai appelée conjonctive⁴ qui situe l'humain sur un continuum anthropologique dont les termes sont l'hétéronomie d'un côté, l'autonomie de l'autre, mais sous l'idée que chacun d'entre nous est toujours les deux à la fois, peut à tout moment –suite à un accident de la vie par exemple- basculer vers le pôle hétéronome, mais en même temps dispose toujours de ressources pour se reprendre, se ressaisir... Une anthropologie qui à la fois permet de faire peser l'exigence d'autonomie sur les plus faibles (toujours susceptibles et appelés à « se prendre » ou « reprendre » en mains), de penser les « capables », les « forts » également sous l'horizon de la vulnérabilité (comme en attestent de nombreux nouveaux manuels de management (Genard, 2015b)), mais

⁴ L'autre étant « disjonctive » parce qu'elle oppose lourdement autonomie et hétéronomie, capacité et incapacité, responsabilité et irresponsabilité...

aussi –et c’est ceci qui est nouveau- de relativiser l’exigence d’autonomie sous celle de vulnérabilité. Bref, dans ce contexte, l’humain en vient à être pensé dans la tension entre fragilité, vulnérabilité d’un côté, résilience, capacité... de l’autre. Et, du coup, le référentiel de l’autonomie qui, dans le contexte disjonctif, occupait une position monopolistique (puisqu’il convenait quoi qu’il en soit de s’arracher à l’hétéronomie pour gagner l’autonomie), peut en venir à être dialectisé par celui du *care* (Tronto, 2009) qui se construit quant à lui sous l’horizon non plus d’une autonomie dont il est désormais acquis qu’elle peut aussi devenir oppressante, mais sous celui d’une vulnérabilité constitutive. Un horizon dont la vocation n’est bien sûr pas de se substituer à celui de l’autonomie, mais plutôt de s’imposer comme son nécessaire complément.

Là, pour en revenir encore une fois à la journée de réflexion, l’horizon du soin n’est plus une émancipation pensée comme autonomisation d’un humain disposant toujours de capacités, de volonté, de ressources pour s’émanciper, pour aller de l’avant, pour progresser, pour se libérer des contraintes qui pèsent inévitablement sur lui... Au contraire la figure de l’humain se focalise plutôt sur une vulnérabilité constitutive dont la prise en compte constitue moins une garantie d’émancipation que de « vie bonne ».

Bibliographie.

Boltanski, L. et Chiapello, E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard

Boltanski, L. (2008), *Rendre la réalité inacceptable*, Paris : Éditions Demopolis.

Boltanski, L. (2009), *De la critique. Précis de sociologie de l’émancipation*, Paris : Gallimard « NRF Essais »

Boltanski, L. (2012), *Enigmes et complots. Une enquête à propos d’enquêtes*, Paris : Gallimard « NRF Essais »

Cantelli, F. et Genard, J.L. (éd) (2007), *Action publique et subjectivité*, Paris : LGDJ, Droit et Société

Charles, J. (2012), « Les charges de la participation », *SociologieS* [En ligne], Premiers textes, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 29 avril 2017. URL : <http://sociologies.revues.org/4151>

De Munck, J., Genard, J.L., Kutty, O., Vrancken, D., Delgoffe, D., Donnay, J.Y., Moucheron, M., Maquet, C. (2003), *Santé mentale et citoyenneté, les mutations d’un champ de l’action publique*, Gent : Academia Press

Dejours, Ch. (1998), *Souffrances en France, la banalisation de l’injustice sociale*, Paris : Seuil

Ehrenberg, A. (1998), *La fatigue d’être soi. Dépression et société*. Paris : Odile Jacob

Genard, J.L. (2003a), « Ressources et limites des réseaux » dans *La revue Nouvelle*, n°10, octobre 2003, p. 42-51

Genard, J.L. (2003b), « Quelques réflexions sur la solution proposée par K.O. Apel à la controverse expliquer-comprendre », dans N. Zaccai-Reyners (éd.) *Explication-Compréhension ; regards sur les sources et l'actualité d'une controverse épistémologique* Bruxelles : Philosophie et société, Editions de l'Université libre de Bruxelles, p. 87-113

Genard, J.L. (2011) « Expliquer, comprendre, critiquer », *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, Régimes d'explication en sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011, consulté le 28 avril 2017. URL : <http://sociologies.revues.org/3555>

Genard, J.L. (2015a), « Sociologie critique, sociologie morale », dans B. Frère (éd), *Le tournant de la théorie critique*, Paris : Solidarité et Société, Desclée De Brouwer, p. 37-66

Genard, J.L. (2015b), « L'humain sous l'horizon de l'incapacité », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 46-1 | 2015, mis en ligne le 15 octobre 2015, consulté le 29 avril 2017. URL : <http://rsa.revues.org/1424> ; DOI : 10.4000/rsa.1424

Greimas, A.J et Courtès J. (1979), *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris : Hachette

Greimas, A.J. (1983), « De la colère », dans *Du sens II*, Paris : Seuil, p. 225-246

Kaufmann, L. et Malbois, F (2015), « "S'éprouver" en public. L'arc affectif de l'indignation dans la controverse « Iacob-DSK » » dans Rabatel A., Monte M., Soares Rodrigues M. (eds.) *Comment les médias parlent des émotions : l'affaire Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn*. Limoges : Lambert-Lucas, pp. 99-117

Habermas, J. (1973), *Théorie de l'agir communicationnel*, tome 1 et tome 2, Paris : Fayard

Honneth, A. (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris : Passages, Cerf

Marcelli, D. (2016), *Avoir la rage : du besoin de créer à l'envie de détruire*, Paris : Albin Michel

Margalit, A. (1999), *La société décente*, Paris : Climats

Mucchielli, L., Le Goaziou, V. (éd.) (2007), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris : La Découverte

Parret, H (1986), *Les passions. Essai sur la mise en discours de la subjectivité*. Bruxelles : Mardaga

Prazuch, W. (2015), « Les « Blogs des indignés » ou la mise en scène de la colère de la Cité », *Studia Romanica Posnaniensia* 42/4, Adam Mickiewicz University Press, 121-137

Teinturier, B. (2017), *Plus rien à faire, plus rien à foutre. La vraie crise de la démocratie*. Paris : Robert-Laffont

Tronto, J (2009), *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*
Paris : La Découverte